

# LE HANDICAP INVISIBLE

**80% des handicaps sont invisibles !**



**Seulement 2% des personnes en situation de handicap sont en fauteuil roulant**

## Quelques exemples de handicaps invisibles :

Déficience visuelle

Troubles musculo-squelettiques : lombalgie, tendinites...

Cancer

Troubles DYS

Dépression

Maladies cardiaques

Diabète

Déficience auditive

Fibromyalgie

Maladies respiratoires : asthme...

etc ...

Parler de sa situation en toute confidentialité permet d'éviter l'épuisement, le repli sur soi, l'isolement, la démotivation...

Des solutions existent pour adapter le travail et permettre à chacun d'exprimer ses compétences.

## Quelques exemples d'aménagement au travail :

 Aménagement des horaires/rythmes de travail sur préconisation du médecin du travail, en concertation avec la hiérarchie du salarié, et l'appui du service prévention le cas échéant

 Adaptation du matériel de bureau et des équipements de terrain

 Mise en place du télétravail jusqu'à 3 jours par semaine si les conditions d'éligibilité sont réunies



Accompagnement vers une éventuelle reconversion professionnelle



**Suis-je concerné ?**

**Faites le test en toute confidentialité**



**01 84 60 31 01**

**cellulehandicap@capprofrance.com**  
<https://cellulehandicap.capprofrance.com>

Une confidentialité totale est garantie sur votre identité et l'ensemble de nos échanges

## L'équipe

capprofrance.com



Magali



Emmanuelle



Cécile



Alix



Dorothée



Pascaline